

Le tour du pays de Cunlhat en Livradois

Distance

↔ 30 km

Durée

🕒 9h00

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

📈 +768 m

Balisage

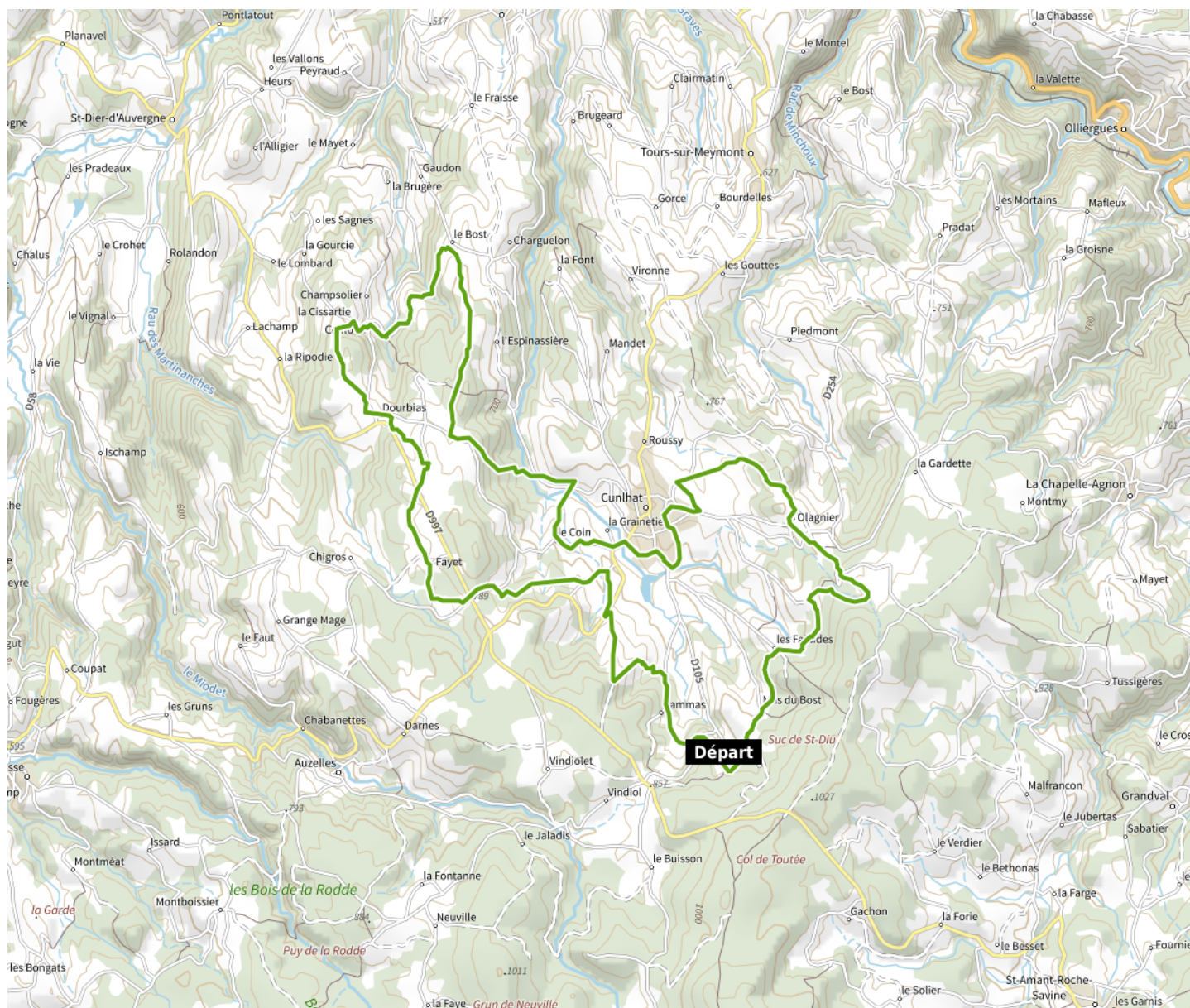
📌 Magenta

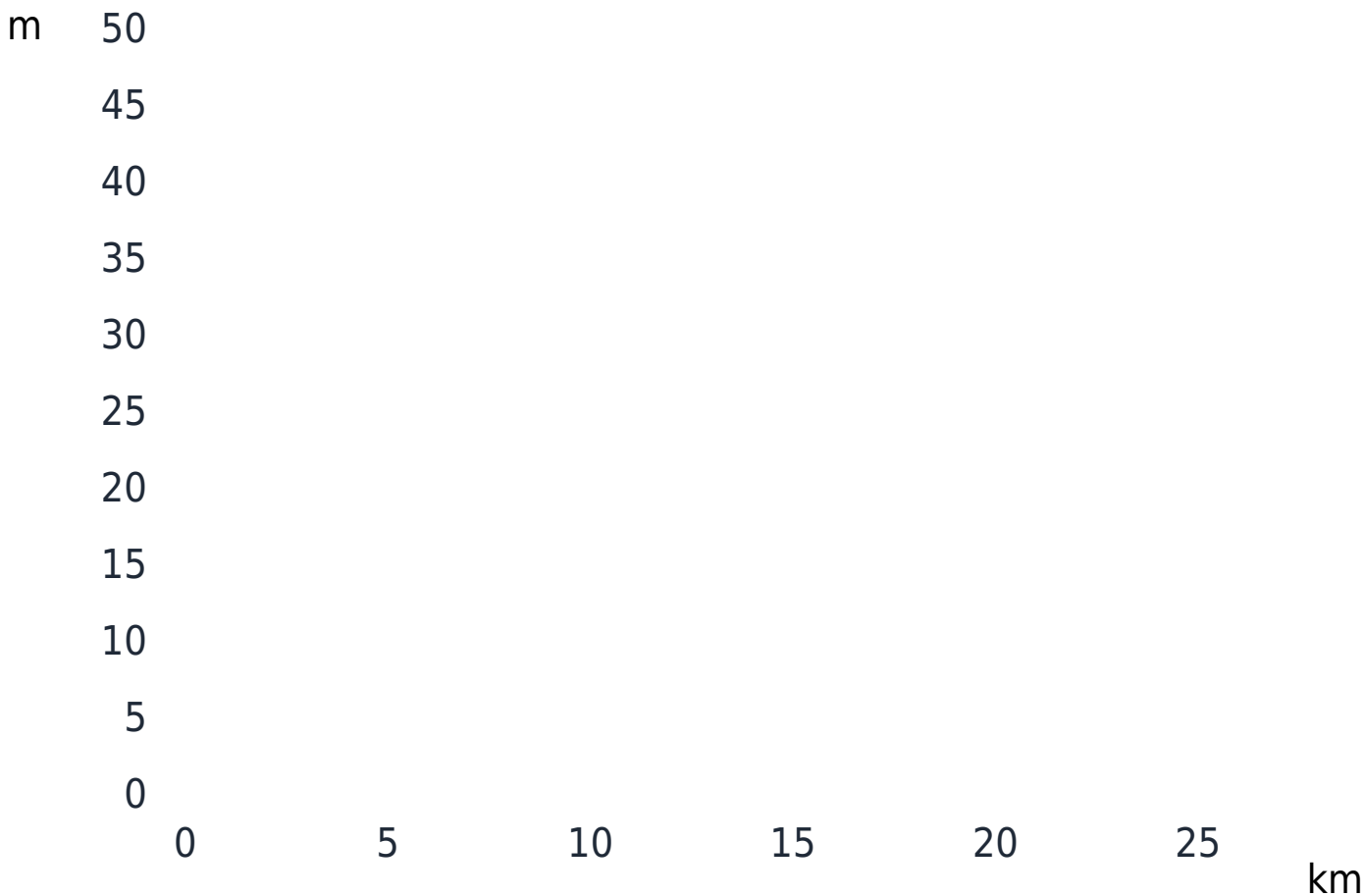


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ
Cunlhat
Adresse de départ
Base de loisirs de Cunlhat
63590 Cunlhat

Description du parcours

Cette superbe randonnée se réalise en 1 jour pour des randonneurs avertis adoptant un mode sportif ou se parcourt tranquillement en 2 jours pour mieux en apprécier les paysages et le patrimoine.

Détail du parcours étape par étape

- Étape 1 :** Depuis la base de loisirs de Cunlhat, monter en direction de Cunlhat. Garder la route principale jusqu'à la D 225. L'emprunter à gauche sur 100 m avant de s'engager sur un chemin qui descend sur la droite. À la patte d'oie, prendre à gauche puis, au bout de 50 m, emprunter la route à droite. Continuer sur la route principale jusqu'au hameau Le Coin. Dans le hameau, emprunter la route à gauche. Elle devient chemin à la sortie du village. Continuer jusqu'à la route goudronnée. La traverser pour emprunter en face un chemin qui monte en sous-bois.
- Étape 2 :** À l'intersection en T, emprunter le chemin de gauche jusqu'à retrouver la route goudronnée. Continuer en face sur le chemin descendant dans les bois. Traverser le pont en pierres et remonter jusqu'au village de Boscène. Emprunter ensuite la route goudronnée à droite sur 300 m jusqu'au prochain carrefour. Tourner alors sur le sentier à droite et continuer toujours tout droit jusqu'au village du Bost.
- Étape 3 :** À l'entrée du village, contourner la bâtisse en pierre en tournant tout de suite à gauche et continuer sur le

chemin qui redescend dans les bois jusqu'au hameau de Tissonnières. Dans le hameau, continuer en face pour descendre par la route goudronnée. 50 m avant de rejoindre la D 304, emprunter un chemin montant à gauche pour rejoindre le bourg de Ceilloux.

Étape 4 : Longer l'église en montant la route à gauche et bifurquer à droite pour passer devant l'entrée de l'église de Ceilloux. Au carrefour avec la croix, dirigez-vous en direction du village de La Cissartie. Dans le village, emprunter la route qui monte à gauche vers les maisons et continuer en face. La route devient chemin. À l'intersection suivante, emprunter le chemin de gauche et continuer jusqu'au village de Echinlet.

Étape 5 : À la route goudronnée, tourner tout de suite à droite en longeant le petit muret de pierres puis 100 m plus loin, au carrefour avec la croix, emprunter la route à gauche. Au niveau de l'abribus, traverser la route principale. À la prochaine intersection, emprunter la route à gauche sur 50 m avant de tourner à droite sur un chemin qui ressort dans le virage de la D 997. Longer la route départementale sur 100 m et tourner sur le 1er sentier montant légèrement à gauche. Continuer jusqu'au village de Pradelles. Emprunter la route goudronnée à droite jusqu'à retrouver la D 997. La traverser pour emprunter le chemin en face. Continuer sur le chemin principal jusqu'au village de Fayet. À la patte d'oie, emprunter la route à droite et continuer en face à l'intersection suivante. La route devient chemin.

Étape 6 : Tourner ensuite sur le 1er chemin qui part à gauche jusqu'à la D 112a. L'emprunter à gauche jusqu'à retrouver la D 997. La traverser et continuer en face. 100 m après la maison isolée, emprunter un chemin à droite. Garder le chemin principal jusqu'au village du Verdier. Continuer sur le chemin en face jusqu'au village de La Guillaumie. À la route goudronnée, tourner à gauche et emprunter ensuite le premier chemin carrossable à droite. Continuer en face jusqu'à la D 225. L'emprunter à droite, puis tourner à gauche en direction de Courtesseire. Longer le hameau et emprunter le chemin dans le prolongement de la route.

Étape 7 : Monter jusqu'à la lisière de résineux et descendre par le chemin herbeux à gauche dans un champ jusqu'au village de La Vironne. Traverser le village par la droite. Au four à pain, s'engager à droite. Emprunter ensuite la route à droite. Sous le village de Cammas, prendre à gauche jusqu'à la route goudronnée. Continuer en face jusqu'au village de Rouchoux. Traverser le village et suivre la route à gauche. À la patte d'oie, tourner à droite puis à gauche pour passer au-dessus des habitations de Chabrol. À la sortie du hameau, la route devient chemin. L'emprunter en face jusqu'au Mas-du-Bost. Continuer ensuite tout droit jusqu'aux Faidides. Traverser la route pour s'engager sur le chemin en face.

Étape 8 : En vue du village de Bruneilles, tourner à droite, puis continuer à monter sur le chemin principal. À l'intersection de 4 chemins, emprunter le chemin à gauche. À la patte d'oie suivante, bifurquer à gauche et traverser un petit ruisseau. 100 m plus loin, emprunter le chemin à gauche qui redescend à la route. La traverser 2 fois pour couper les virages puis l'emprunter à gauche. 200 m avant une intersection, bifurquer à gauche pour s'engager dans un chemin herbeux. Au croisement d'une route, poursuivre en face jusqu'au village de Olnagier. Traverser le hameau et monter par un chemin goudronné qui devient sentier. Au croisement, prendre à gauche.

Étape 9 : Après 400 m, s'enfoncer à gauche dans un bois pour rejoindre Terrol. Passer devant le château et descendre jusqu'à la D 254. La prendre en face et prendre le premier chemin à gauche en face de l'entrée du golf. Arrivé à la croix Sainte-Anne, emprunter la D 65 à droite sur 50 m avant de continuer par le chemin des Iris à droite. Tourner sur la première rue à gauche qui descend légèrement. Au niveau de la petite place, continuer sur le chemin qui part à droite et qui tourne après 50 m à gauche jusqu'à retrouver la D 65. La traverser pour prendre en face la direction de l'allée des Aubépines. À l'intersection de 4 chemins, continuer à descendre en face pour retrouver la base de loisirs de Cunlhat et le départ de la randonnée.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.

Pour votre sécurité



Alerte visiteurs

ATTENTION - Mise à jour en cours de la liste des hébergements.

Fiche mise à jour le 29 mai 2026